

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche  
UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELLINES

# DIPLOME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de Licence ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2010 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELLINES à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme SALMA ARIBOU, née le 4 novembre 1991 à CASABLANCA (MAROC), en vue de son inscription à la licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le **DIPLOME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES**, spécialité OPTION A,

est délivré à **Mme SALMA ARIBOU**

au titre de l'année universitaire 2010-2011

Fait à Versailles, le 29 septembre 2011

*Le titulaire*

*La Présidente*



Sylvie FAUCHEUX



*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*

Alain BOISSINOT

N° VERS T V V  
2011201001131

9289083